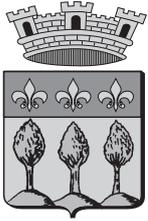


Les Échos

Novembre 2008



Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITO

Les responsables départementaux de la Poste rencontrent tour à tour les élus des communes. Ces derniers sont invités à faire un choix lourd de conséquence pour les populations. En effet, les propositions qui leur sont faites vont d'une nouvelle réduction des heures d'ouverture des guichets à la création d'une agence postale communale ou encore au partenariat avec un commerçant local.

Il y a 2 ans, le temps d'ouverture du bureau avait déjà été réduit à 15 heures hebdomadaires. Aujourd'hui, il est question d'aller beaucoup plus loin. Que nous imposera-t-on demain au nom de la sacro sainte rentabilité ? Les événements qui agitent le monde économique-financier ces dernières semaines devraient pourtant rendre prudents les tenants de ces théories si fortement imprégnées de libéralisme.

Nos territoires ruraux sont d'une extrême fragilité. Si les services publics aussi essentiels les délaissent, les conditions de vie vont devenir difficiles pour nombre d'entre nous.

Après une réflexion menée au sein du Conseil municipal, le principe d'une réunion publique d'information suivie d'une large consultation des citoyens - usagers a été retenue. La population est invitée à prendre part à cette réunion publique qui aura lieu le vendredi 14 novembre à 18h30 au foyer municipal. Un registre sera mis à disposition de la population pendant toute la semaine suivante.

Il est de la plus haute importance que la population réponde massivement à cette invitation.

Jean Loubat

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAURE DU 30 SEPTEMBRE

– Suite à l'incendie du mois d'août 2007 des parcelles communales situées entre Laure et Trèbes d'une superficie de 15 hectares, la commune a donné à l'ONF le nettoyage et l'entretien de ces parcelles.

– Réhabilitation du réseau d'assainissement : la première phase de l'opération concernera en priorité le centre du village et le hameau du Tinal. Il s'agira de supprimer des intrusions d'eau parasite qui provoquent une surcharge hydraulique néfaste au bon fonctionnement de la station d'épuration, ce qui se traduira par le remplacement des conduites, la rénovation de l'intérieur des canalisations... Le travail du conseil municipal sera dans un premier temps de rechercher un maximum d'aides auprès des pouvoirs publics afin de ne pas surcharger le budget de la commune.

– Modification du tableau des effectifs suite aux récents mouvements du personnel. Édouard Diouf occupe dès à présent les fonctions d'ASVP (Agent de sécurité de la voie publique).

– Rattachement de la commune de Laure au syndicat d'initiative de Villeneuve-Minervois afin de favoriser la coordination des interventions des divers partenaires du développement économique local.

– Questions diverses : le devenir de la poste dans notre village, diagnostic thermique des bâtiments communaux et en particulier de l'école.

AIDES À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Si vous avez l'intention de faire rénover un logement que vous louez ou que vous occupez, vous n'avez que jusqu'au 31 décembre 2008 pour déposer votre dossier afin d'obtenir des aides à l'amélioration de l'habitat, sous certaines conditions : être propriétaire âgé de 65 ans au moins, occupant à titre de résidence principale un logement de plus de 15 ans. Les travaux éligibles à ces aides concernent les normes électriques, la réfection des toitures, l'isolation thermique, les branchements aux réseaux, l'installation d'un chauffe eau solaire etc. Pour tous renseignements, contactez Mme Francoise Dedieu à la Communauté de Communes du Haut-Minervois au 04 68 78 10 85

QUALITÉ DES EAUX DE CONSOMMATION AU TINAL

Dernier prélèvement le 10 septembre à 10h30 au robinet extérieur du lavoir.

Conclusions de la DASS : eau potable, cependant teneur en désinfectant faible lors du contrôle ; maintenir le chlore résiduel à 0.1 mg/l en distribution.

Astuce en cas de gout de javel trop fort : mettre la carafe d'eau une heure au réfrigérateur avant de servir.

Depuis quelques semaines, notre commune enregistre un nombre élevé de décès. Les obsèques se succèdent. Souhaitons que, rapidement, cette mauvaise série prenne fin et en attendant, nous redisons toute notre affection aux familles dans la peine.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Après les permanences juridiques, des permanences administratives sont mises en place pour les personnes qui rencontreraient des difficultés de compréhension de leur dossier, de rédaction de courrier ou autre; ces renseignements seront donnés par le 1er adjoint Émile Raggini sur rendez-vous à prendre à la mairie.

LE TINAL

Afin de répondre à la demande de l'administration de la poste, un nom a dû être donné à la rue principale et à la place de ce hameau. Les habitants consultés ont choisi « rue de la voie romaine », pour la place « placette des puits » ; « chemin du loup » et « chemin des vignes » pour les deux autres chemins.

PRIME À LA CUVE

L'aide à l'achat de fioul domestique est portée de 150 à 200 euros pour l'hiver prochain. Elle est versée aux ménages non imposables recevant une facture de fioul d'un montant minimum de 200 euros entre juillet 2008 et le 31 mars 2009; un formulaire est à retirer auprès du Trésor Public.

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Nous vous rappelons l'existence d'un service d'aide à domicile à destination des personnes âgées, handicapées ou en difficultés passagères. S'adresser à la Communauté de Communes du Haut-Minervois ou pour ce service au 04 68 78 54 62.

CONSEIL EN AGROTOUTISME

La chambre d'agriculture de l'Aude a mis en place un service qui propose un accompagnement des agriculteurs dans la concrétisation de leurs projets agrotouristiques; contacter Mme A. Chalmin au 04 68 11 39 62

CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

Le CAUE est un organisme d'utilité publique mis en place par le conseil général, et qui est chargé d'apporter aide et assistance aux collectivités locales ainsi qu'aux particuliers dans les domaines d'urbanisme et d'environnement.

Pour les particuliers, le CAUE conseille gratuitement toutes les personnes qui envisagent de construire ou de réhabiliter, soit

avant de faire appel à un architecte, soit sans faire appel à un architecte, soit encore avant de signer un contrat de construction de maison individuelle.

Les spécialistes vous renseigneront sur les aspects réglementaires, architecturaux, paysagers, techniques, administratifs, patrimoniaux et énergétiques. Le CAUE de l'Aude reçoit tous les jours sur RDV au 04 68 11 56 20

TRAVAUX À L'ÉGLISE

Le vendredi 17 octobre, l'Abbé Naudinat, prêtre de la nouvelle paroisse Notre-Dame en Minervois a rencontré les fidèles de la commune. Les élus présents ont, au cours de la rencontre, fait le point sur la programmation des travaux de réhabilitation de l'église. La démarche a été esquissée après que l'édifice ait été inscrit, par arrêté du 7 juin 2006, au registre des bâtiments protégés.

TRAVAUX AU FOYER

À partir du 17 novembre, des travaux débuteront sur le foyer municipal. Il s'agit de parfaire la sécurité de l'établissement.

À l'issue, le service technique, effectuera des travaux de remise en peinture des parois intérieures. Le sol sera traité ultérieurement.

CHAUDRON MINERVOIS

L'association cantonale de développement: « Le Chaudron Minervois » organise une réunion publique le mercredi 12 novembre à 20h30 au foyer de Laure. Il s'agit pour les membres de cette association de présenter les actions menées et de susciter l'engagement des citoyens pour cette vraie démarche participative de développement. Les lauranais sont invités à prendre part à cette rencontre de la façon la plus large.

OPÉRATION BRIOCHES

Cette opération qui consistait à récolter des fonds en vendant des brioches au profit de l'AFDAIM, a rapporté sur notre commune 1200 euros, ce qui représente la vente de 242 brioches; merci à tous.

MARIAGE

Le 04 octobre 2008, Maryse Hernandez et Bernard Bourdel, dit « La Fouet », après environ 20 ans de réflexion, se sont dit oui devant Monsieur le Maire et une belle assemblée de Parents et d'amis. Nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

ANIMATIONS

Samedi 8 Novembre 14h30

Conférence débat sur: « la maladie d'Alzheimer, premiers symptômes et dépistage » dans les locaux de la communauté de communes du Haut-Minervois 18 rue Léo Lagrange à Peyriac-Minervois.

Samedi 8 Novembre à partir de 20h30

Une soirée de soutien en faveur du Laure XIII Rugby Féminin est organisée au foyer.

Franck d'Auria, sosie no1 de Claude François, y présentera son spectacle avec ses claudettes à partir de 22h30, entrée 15 €. Vous pourrez aussi commencer la soirée à partir de 20h30 en dégustant sur place une assiette de tapas, entrée + assiette de tapas 18 €. Réservation conseillée au 04 68 78 12 92.

Lundi 11 Novembre à 11h30

Commémoration de la fin de la grande guerre. À l'issue de la cérémonie, la municipalité convie l'ensemble de la population à partager l'apéritif au foyer.

Les Grands Chemins 2008

Le syndicat d'initiative de Minerve associé au territoire du Haut-Minervois vous proposent du 24 octobre au 5 novembre une animation touristique et culturelle intitulée « Les Grands Chemins ». Plusieurs villages du minervois font partie de cette animation qui comprendra: dégustations des vins du terroir, buffets, visites de monuments, expositions diverses (peinture, sculpture, verrier...), projection de films, balades découvertes, débats, concerts, etc. Le Domaine de Fabas accueillera peintre et sculpteur. Programme disponible en mairie, syndicat d'initiative, ou sur www.les-grands-chemins.com

Samedi 20 décembre à 20h30

Concert de Noël en l'église de Laure avec en première partie des chants de Noël argentins et en seconde partie la « Misa Criolla ». La Misa Criolla est l'une des œuvres vocales majeures de Ariel Ramirez. Cette messe a été composée sur des thèmes populaires d'Amérique du Sud, et créée en 1963. Cette messe comporte les 5 parties habituelles de la liturgie catholique (Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus Dei). Le texte est en espagnol (et non en latin, suite au Concile Vatican II) et le choix de mélodies, de rythmes et d'instruments issus du folklore rend l'œuvre plus vivante, moins austère, plus proche du public auquel elle s'adresse. Avec la chorale de Limoux et l'ensemble Solamento. 8 €.